

MAITRE PATRICK ARMENGAU - COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE 2 RUE MERE TERESA - 84 000 AVIGNON TEL 04.90.86.35.35. FAX. 04.90.86.67.61. www.avignon-encheres.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DU 28/09/2016 A 12h00

Exposition au moment de la vente

Liste susceptible d'être modifiée jusqu'au moment de la vente

N°	Désignation
1	EN UN SEUL LOT:
	- Banque d'accueil laquée blanche + 2 unités informatiques OPTIFLEX avec 2 écrans HP et DELL +
	caisse enregistreuse EPSON + 2 téléphones TELEFUNKEN
	- Stock de bibelots et objets divers dont décorations, vaisselles et verrerie, ustensiles de cuisine,
	produits et accessoires de beauté, etc

Extrait des Conditions Générales de Vente

- La vente est faite au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, à charge à l'adjudicataire de payer les frais légaux en sus du montant de leur adjudication.
- Les biens sont vendus sans garantie et en l'état. Les renseignements et indications fournis, les mentions figurant sur la liste, sont donnés à titre indicatif, sans garantie et n'engagent en rien le commissaire-priseur.

Une exposition préalable permettant aux adjudicataires de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. La vente est fait sans aucune espèces de garantie, sans recours possible contre qui que ce soit.

- <u>Dans le cadre de nos ventes de matériel, nous ne prenons pas les ordres d'achat, ni les demandes d'appel. Il faut venir sur place à la vente</u>.
- Les biens sont vendus par ordre de numéro de 1 à ... (suivant liste). La vente commence par le numéro 1. Les numéros d'ordre de passage pourront être modifiés sans préavis.
- Si vous êtes désignés acquéreur d'un bien, il vous sera demandé une pièce d'identité et une caution.

<u>Le règlement s'effectuera au comptant par CB ou virement bancaire</u> (La simple vérification téléphonique auprès de la banque ne suffisant en aucun cas). Frais légaux en sus de 14.40 % TTC.

Dans le cas du virement bancaire il vous sera remis un RIB avec le montant exact à virer. Un acompte de 20% du montant total à régler, sera à nous payer par CB le jour de la vente. Dès que le montant viré apparaîtra sur notre compte vous serez averti téléphoniquement (merci de penser à laisser votre numéro de téléphone).

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

- Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur.

Exposition : au moment de la vente.